

RAPPORT N°237 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 20 JUIN 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 20 au 27 juin 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours de la période et dans différentes localités. Parmi les victimes figurent un militaire abattu de plusieurs balles par un agent de police à Cibitoke ainsi qu'une jeune femme violée et étranglée à Kirundo.

Le rapport évoque aussi quatre (4) cas d'arrestations arbitraires et illégales. Les victimes sont un chauffeur et ses 3 clients accusés de prendre une image du monument qui allait accueillir la dépouille du défunt président Nkurunziza.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Un agent de police a abattu Méthode Nzeyimana sur la colline Burarana, commune et province Bururi (sud du pays) dans la soirée du 20 juin 2020. Des proches rapportent que la victime est un élève du lycée communal de Gahama qui rentrait chez lui après une séance de révision de ses cours.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Bururi a arrêté le présumé assassin qui attend son procès.

- Des individus non identifiés ont assassiné Denis Bizimungu (60 ans) dont le corps a été découvert à son domicile sur la colline et commune Bukinyana, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 21 juin 2020. Des proches rapportent que les bourreaux ont également saccagé la maison du défunt et qu'une somme d'argent correspondant à la vente d'une parcelle ne se trouvait plus dans la maison.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Bukinyana n'a arrêté aucun suspect à ce jour.

- Un agent de police a abattu un militaire nommé Nazère Mpfayokurera sur la colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke dans la soirée du 21 juin 2020. Des témoins rapportent que la victime s'occupait de servir des boissons dans un bistrot local qui lui appartient. Des agents de police sont entrés pour consommer de la bière. La victime a été abattue de 7 balles au niveau de la tête pour avoir demandé aux policiers la raison pour laquelle ils tabassaient un habitant de la localité.

Sos-Torture/Burundi note que quatre agents de police, dont le tireur nommé Diomède Irinubushobozi, ont été arrêtés. Le tireur a été condamné en date du 23 juin 2020 à une peine de prison à perpétuité et ses trois complices écotent de 2 à 3 ans de prison pour avoir plaidé coupables.

- Un (des) individu(s) a (ont) assassiné Chantal Mukarwego dont le corps a été découvert sur la colline Kavogero, commune et province Kirundo (nord du pays) le 22 juin 2020. Des proches rapportent que la victime rentrait chez elle au moment de son agression. Elle a été violée et étranglée selon des témoins.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Kirundo n'a arrêté aucun suspect à ce jour.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

Des agents de la police et du service national des renseignements de la province Gitega ont arrêté Ntezimana Ernest le 20 juin 2020 à côté du monument récemment construit à Gitega qui allait accueillir la dépouille du défunt président Nkurunziza. Des témoins rapportent que la victime est un chauffeur de taxi originaire de la colline muyira, Commune Kanyosha, province Bujumbura, résident en zone Bwiza, commune Mukaza en mairie de Bujumbura. Il a été arrêté avec ses trois clients. Selon toujours les témoins, ils seraient victimes d'une image qui a été prise par un d'eux de ce monument alors que les préparatifs d'inhumation du défunt président battaient leur plein. Ils auraient été conduits manu militari vers le cachot du SNR à Bujumbura.

Sos-Torture/Burundi a appris que l'arrestation avait une brutalité inhumaine et note une arrestation arbitraire d'autant plus que la prise d'image d'un lieu public ne constitue aucune infraction.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE